

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,
de la Culture et du Tourisme

Convocation¹

Mardi 28 janvier 2025 – 14h00
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle 201

Ordre du jour

1. **Présentation des observations et recommandations de l'[étude des conditions de mise en œuvre d'un « New Deal » en faveur des ETA agréées par la Commission communautaire française](#) réalisée par le CIRIEC**
 - Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote)
 - Exposés de
 - Mme Marie Dedobbeleer, directrice de la FEBRAP : Présentation du secteur et du contexte de l'étude
 - M. Michel Boving, conseiller en Economie Sociale et chercheur du CIRIEC : Présentation des principales observations et recommandations de l'étude du CIRIEC
 - M. Jean Wouters, directeur de l'ETA TRAVIE et président de la FEBRAP : Présentation des mesures qui feraient sens selon la FEBRAP
 - M. Spéro Houmey, secrétaire permanent – secteur ETA (Front commun syndical) : Présentation des mesures qui feraient sens selon le front commun syndical
 - M. Christian Bissot, conseiller-chef de service – Service de l'Emploi et des Aides à l'Intégration de la Commission communautaire française : Présentation des mesures qui feraient sens selon l'administration
 - Echange de vues

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRjRCiYeedlg>.

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Bertin Mampaka Mankamba
Vice-présidences : Mme Margaux De Ré, Mme Cécile Vainsel

Membres effectifs :

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, Mme Aline Godfrin, M. Bertin Mampaka Mankamba
PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Cécile Vainsel, M. Yusuf Yildiz
PTB : M. Bruno Bauwens, M. Petya Obolensky, Mme Patricia Parga Vega
Les Engagés : Mme Stéphanie Lange
Ecolo : Mme Margaux De Ré

Membres suppléants :

MR : Mme Loubna Azghoud, Mme Aurélie Czekalski, Mme Ludivine de Magnanville, Mme Anne-Charlotte d'Ursel, Mme Eléonore Simonet
PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Mohamed Ouriaghli, M. Sevket Temiz
PTB : M. Octave Daube, Mme Mihaela Drozd, Mme Danaé Michaux Maimone, Mme Manon Vidal
Les Engagés : Mme Sofia Bennani, M. Mounir Laarissi
Ecolo : M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

Secrétaire administrative : Mme Nathalie Finet (02 504 96 29 – nfinet@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).